



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ
Bureau de la citoyenneté et des élections

Rouen, le **12 FEV. 2021**

Arrêté portant nomination des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans les communes de l'arrondissement de Rouen

**Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime,
officier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du mérite**

- Vu le Code électoral, notamment ses articles L. 19 et R. 7 à R. 11 ;
- Vu le décret du Président de la République en date du 3 décembre 2015 nommant M. Yvan CORDIER secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime ;
- Vu le décret du Président de la République en date du 1^{er} avril 2019 portant nomination de M. Pierre-André DURAND en qualité de préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime ;
- Vu l'arrêté n°20-77 du 13 octobre 2020 portant délégation de signature à M. Yvan CORDIER, secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime ;
- Vu les propositions des maires des communes concernées ;
- Vu les désignations des représentants par le Président du Tribunal Judiciaire de Rouen ;

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE

Article 1 : Sont désignés, pour une durée de trois ans, membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales, les personnes dont les noms figurent dans les tableaux annexés ci-après.

Article 2 : Le secrétaire général de la préfecture de la Seine-Maritime et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Seine-Maritime.

Fait à Rouen, le **12 FEV. 2021**

Pour le Préfet de la Seine-Maritime
et par délégation,
Le Secrétaire Général,



Yvan CORDIER

Communes de plus de 1 000 habitants

Conseillers municipaux

| Communes | Conseillers municipaux | | |
|-----------------------------|--|---|--|
| | Liste 1 | Liste 2 | Liste 3 |
| Notteville-lès-Rouen | <p>M. TIMMERMAN Jean-François M. CASSARD Laurent M. BORD Stéphane</p> <p align="center"><i>Suppléants</i></p> <p>M. FERRAND Stéphane M. FUSSIEN Laurent Mme KIRCH Clarisse</p> | <p>Mme CHRISTOL Véronique</p> <p align="center"><i>Suppléant</i></p> <p>M. CAPPE Loïc</p> | <p>Mme FAURE Sylvie</p> <p align="center"><i>Suppléant</i></p> <p>M. DELAHAYE Stéphane</p> |
| Valliquerville | <p>M. DUGATS François Mme CABOT Evelyne M. DIEUDONNE Philippe</p> | <p>Mme COUSIN Aurélie M. PARIS Damien</p> | |
| Vatteville-la-Rue | <p>M. LEPRINCE Philippe Mme AGNES Mireille Mme BOCCA Véronique</p> | <p>Mme LENORMAND Mathilde M. LANGRUME Loïc</p> | |
| Yerville | <p>Mme HERVIEUX Françoise M. DEVAUX Jean-Paul Mme LOMO Isabelle</p> | <p>M. MATTON Bruno Mme JOUR Bernadette</p> | |
| Yvetot | <p>M. ADE Christophe Mme TUNA Lorena Mme HERANVAL Marie-Claude</p> | <p>Mme MASSET Charlotte</p> | <p>M. BENARD Laurent</p> |